

# Trégor Bicyclette - Elections municipales 2020

## *Manifeste pour le développement de l'usage du vélo à Trégastel*

Depuis 15 ans, Trégor Bicyclette milite et agit pour développer l'usage du vélo à titre utilitaire, familial et de loisir. Malgré les efforts et actions répétés de l'association, et même si les choses ont beaucoup progressé au cours des 15 dernières années, force est de constater que le vélo n'est toujours pas pris au sérieux comme moyen de transport à part entière.

Pourtant de nombreux éléments nous laissent penser que l'essor du vélo est en train de connaître une nouvelle phase de développement :

- L'urgence climatique, de plus en plus prégnante, nécessite de repenser complètement nos modes de transport. Les mobilités douces en général et le vélo en particulier ont un rôle évident et crucial à y jouer.
- Le plan « vélo et mobilités actives » lancé par l'état, le schéma directeur cyclable engagé par LTC seront des opportunités et des financements à saisir par les communes qui voudront bien s'emparer du sujet.
- L'explosion des ventes de VAE qui permettent de parcourir des distances plus grandes sur des dénivelés plus importants y compris pour les cyclistes occasionnels, rendant ainsi le vélo crédible comme moyen de transport aux yeux de tous.
- L'essor considérable du tourisme vert pour lequel notre région suscite beaucoup d'attraits.

Dans ce cadre, Trégor Bicyclette souhaite changer de braquet. Nous entendons profiter de la prochaine mandature pour devenir un partenaire privilégié des municipalités et être le catalyseur de changements concrets. Nous souhaitons un engagement des listes en lice sur au moins les cinq points suivants :

- 1) Dans les deux mois suivant les élections, nommer « une madame ou un monsieur vélo » au niveau de la commune, si possible en binôme avec une personne des services techniques de la commune.
- 2) Suite à cette nomination, s'engager à ce que ce binôme rencontre Trégor Bicyclette et les habitants qui le souhaitent au moins tous les six mois pour faire un point d'avancement des actions concernant le vélo sur la commune.
- 3) Pour toute amélioration « légère et peu coûteuse » concernant la voirie (type évolution de la signalétique permettant d'améliorer la sécurité des piétons et des vélos) faisant l'objet d'un consensus entre la commune et Trégor Bicyclette, s'engager à sa réalisation dans un délai de six mois maximum.
- 4) Au cours de la première année de la mandature, s'engager dans le cadre du schéma directeur cyclable lancé par LTC à faire réaliser, ou au moins à faire valider par un cabinet compétent, une étude permettant de définir un schéma directeur cyclable au niveau de la commune afin de servir de base solide au développement d'aménagements cyclables sur le long terme.
- 5) Demander l'avis de Trégor Bicyclette, au moins à titre consultatif, pour tout projet d'aménagement ou rénovation sur la voirie de la commune.

D'autre part, au niveau de la commune de Trégastel, nous aimerions connaître votre avis concernant l'amélioration des mobilités douces autour des lieux de vie importants sur la commune :

- **Accès à l'école.** Vous le savez, les personnes âgées et les enfants de moins de 12 ans sont les plus sensibles à la pollution, notamment la pollution due à la circulation automobile. Comment réduire le trafic automobile autour de l'école chaque matin et privilégier un accès piéton et vélo pour les derniers 100 m d'accès à l'école ?
- **Accès aux plages.** Nos plages sont très prisées par les touristes et le trafic automobile y est très dense l'été. Pour la grève blanche par exemple, il existe déjà des sens uniques, un grand parking voitures central. Comment pourrions-nous à peu de frais y privilégier les accès à vélos via des bandes ou pistes cyclables, un renforcement des sens uniques de circulation, des parkings vélos au plus près des plages ? L'accès vers Landrellec est un autre exemple d'accès difficile à un endroit pourtant propice à la pratique du vélo en famille.
- **Accès aux lieux dédiés à la jeunesse.** Des enfants qui se déplacent à vélo deviendront des adultes qui se déplaceront à vélo. Comment sécuriser l'accès à l'espace jeunes, au gymnase, au skate park et au terrain de foot y compris pour des enfants de 8 ans ? Evidemment, en temps que parents nous ne laisserons nos enfants se déplacer à vélo (et même à pied) que si nous sommes assurés de leur sécurité. Un des facteurs d'insécurité pour les enfants est la vitesse importante sur de nombreux axes (route du Super U, route de la mairie, route de Trébeurden, remontée vers Trégastel-Bourg), il serait nécessaire de casser cette vitesse par des aménagements adéquats. Il serait également nécessaire d'y aménager des points de passage sécurisés pour les cyclistes et les piétons.
- **Accès aux commerces** de Tregastel plage, au Coz-Pors et au forum. La rue du Général de Gaule a été complètement refaite. Bien qu'étant une zone de rencontre limitée à 20 km/h et un double sens cyclable, il n'existe aucune signalétique pour en informer clairement les automobilistes et le double sens cyclable reste dangereux pour les enfants. Comment pourrait-on améliorer cette zone ?
- **Mise en valeur et entretiens des cheminements doux existants.** Il existe un certain nombre de chemins sur notre commune, pas forcément connus de tous, qui mériteraient d'être fléchés, mais aussi d'être entretenus car leur état les rend impraticables à certaines périodes de l'année. Ne pourraient-ils pas constituer, une fois aménagés et fléchés, une bonne base pour un schéma directeur cyclable ?
- **Les déplacements quotidiens pour se rendre au travail.** De nombreux Trégastellois travaillent sur des communes environnantes. S'y déplacer à vélo est considéré comme difficile et dangereux. C'est bien au niveau de LTC que ce sujet peut être traité. Quelle part comptez-vous prendre dans la dynamique du schéma directeur cyclable ?
- Quels autres projets vous sembleraient pertinents dans le cadre du développement des mobilités douces sur notre commune ?

Nous vous encourageons à vous engager publiquement en répondant au questionnaire dédié à Trégastel sur ce site (<https://municipales2020.parlons-velo.fr/>) et bien sûr à communiquer le plus largement possible sur vos réponses.